

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2004)  
**Heft:** 173-174

**Rubrik:** Tribune libre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Manifeste du Groupe d'études helvétiques de Paris

Le Groupe d'études helvétiques de Paris, créé le 7 décembre 1963 à l'ambassade suisse de Paris, sous l'égide de l'ambassadeur Agostino Soldati, a célébré son quarantième anniversaire le 7 décembre 2003 lors de son déjeuner annuel à l'hôtel Bedford, en présence de Monsieur l'ambassadeur François Nordmann et de Monsieur Christian Maurer, président des Vieux-Zofingiens de Paris. À cette occasion, il a rappelé son manifeste de 1964 dont le texte (extraits) reproduit ci-après reste d'une éclairante actualité et il adresse son salut fraternel à tous ses compatriotes de l'intérieur et de l'étranger.

" Au-dedans et au-dehors des vallées et à leurs propres frais ", Alliance perpétuelle des Confédérés de 1291.

Les Suisses résidant à l'étranger trouvent de plus en plus, dans leur état d'expatriés, l'occasion de réfléchir à la situation de leur pays.

**Raison de juger :** Suisses de Paris ou d'ailleurs dans le monde, nous témoignons, par la nature même des préoccupations qui nous animent, notre filial attachement au pays. Ne pouvant pas encore exercer nos droits civiques, nous gardons le droit d'exercer notre jugement. En jugeant la Suisse, c'est nous que nous jugeons, car la Suisse est ce que nous sommes, comme elle peut être demain ce que nous voulons qu'elle soit.

**Intérêt général :** Les Suisses résidant à l'étranger n'ont pas pu partager jusqu'ici, avec leurs concitoyens de l'intérieur, l'honneur de participer à la vie civique du pays. S'ils souffrent d'être privés de l'exercice des droits politiques, leur revendication n'a pas pour objet de satisfaire leur intérêt personnel. Ils n'ont pas attendu que cette revendication soit satisfaite pour contribuer, dans l'esprit de l'Alliance des Confédérés, à maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur du peuple suisse, et certains d'entre eux l'ont fait avec éclat. S'ils revendiquent l'exercice de leurs droits politiques, c'est pour participer et servir. À l'heure où la solution des

grands problèmes réclame la coopération de tous les citoyens, la leur peut être utile au pays.

**Solidarité et civisme :** C'est en vue de la participation à l'examen et à la solution de l'ensemble de ces problèmes que les Suisses de l'étranger ont éprouvé le besoin de créer, sous l'égide de la Nouvelle Société helvétique, des groupes d'études dont le premier s'est constitué à Paris le 7 décembre 1963. Leur objet, dans un cadre de neutralité politique et confessionnelle, est de réunir les compatriotes d'opinion, de formation, de profession différentes animés par le souci de s'informer et d'échanger leurs vues sur toutes les questions qui intéressent le pays. Ils s'interro-

gent sur tous les moyens propres à fortifier entre eux, aussi bien qu'à l'intérieur, la solidarité confédérale et le sens civique. Ils estiment que dans une ère caractérisée par l'intensité et la rapidité des échanges d'idées, de connaissances et de biens, leur expérience et leur réflexion peuvent constituer un apport non négligeable à la vie civique du pays.

**Demain :** Toutes proportions gardées, c'est dans le même esprit que le Groupe d'études helvétiques de Paris souhaite que dans toutes les communautés suisses de l'étranger d'autres groupes se constituent, de façon à créer un réseau où circulera un courant d'idées utiles au bien commun.

Paris, avril 1964



## FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Signature

Au prix de : 1 an 47 € (308,30 FF)

2 ans 84 € (551,00 FF)

Abonnement de soutien 70 € (459,16 FF)

Étranger/Par avion/... : nous consulter

Règlement par chèque bancaire ou postal,

libellé à l'ordre de : **SUISSE MAGAZINE**

À renvoyer à : **DIP - 18-24, quai de la Marne - 75164 Paris cedex 19**

SMAG